

Réunion d'école publique

Discussion sur le constat

Le constat présenté au début par rétro-projection a repris les graphiques correspondants aux questions traitées.

05- Quel socle commun de connaissances, de compétences et des règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étapes de la scolarité obligatoire ?

Un élu ouvre le débat en constatant que l'école Publique doit accompagner l'enfant pour atteindre le but suivant : savoir lire, écrire, compter. Si on s'en réfère aux médias ceci n'est pas complètement acquis. Apprendre le respect des autres, de l'adulte et du matériel n'est pas à négliger non plus. Mais cette personne n'est pas sûre que l'ajout des matières (langues vivantes, nouvelles technologies...), la diminution des horaires permettent d'acquérir le minimum. L'apparition de ces matières n'entraîne-t-elle pas une limitation des connaissances essentielles ?

Cette « perte de temps » est renforcée par la citation d'un article du Monde de l'Education (09/03) où il est dit qu'on perd dans sa scolarité l'équivalent de 70 semaines d'étude de la langue française avec les nouvelles matières. Les classes découvertes donnent une sensation de temps perdu pour les parents et élus. Il faut toujours conserver l'objectif de l'Ecole Publique dès le début.

Faut-il se consacrer uniquement à Lire, Ecrire, Compter ? Ou s'intéresser à tout ce qui entoure la vie ? Un des objectifs de l'école est de former des enfants capables de s'adapter à l'évolution de la société pour devenir des adultes citoyens, critiques et responsables.

Un enseignant fait alors remarquer que le socle commun est défini par le programme des activités. Si les programmes évoluent, l'enseignement évolue. Il est parfois difficile de gérer les matières nouvelles dans l'emploi du temps.

Lire, Ecrire, Compter ne suffit plus, il faut aussi être capable de décoder les images télévisées, publicitaires ainsi que les articles de journaux.

A la question d'un parent « Les technologies nouvelles nécessitent-elles un langage spécifique ou une meilleure maîtrise du français ? », un enseignant répond en remarquant que les élèves qui ont une bonne maîtrise de la lecture sont bons en informatique.

Cette partie se termine avec le souhait que le socle commun soit le plus élevé possible, une grande ambition est nécessaire pour l'Ecole, il faut arriver au mieux pour tout le monde.

Mais le socle commun l'école primaire est-il la base du collège ?

Le Primaire doit régulièrement modifier son comportement, ses contenus et sa pédagogie.

Au collège c'est une pédagogie plus classique donc les enfants peuvent se sentir écrasés.

Même les techniques d'apprentissage sont différentes : les devoirs écrits à la maison sont interdits à l'élémentaire et en 6^{ème} ils en ont beaucoup (plus de 2 heures parfois) ce qui peut entraîner des échecs et un dégoût des études. Il y a une rupture entre les deux niveaux : école et collège. On laisse souvent 1/3 des élèves sur « la touche », la diversification des pédagogies est faible en collège (manque de moyens, de personnels ?). Il faudrait prévoir un temps pour mettre les instituteurs dans une classe de 6^{ème} et inversement ? Cela permettrait à chacun de connaître le programme de l'autre.

L'étude de cette question se termine par le souhait d'une harmonisation des programmes école-collège, qui resteraient nationaux.

La décentralisation des programmes laisserait penser que l'Education n'est pas la même pour tous. Il y a déjà l'autonomie des universités (diplômes, moyens...) puis on peut penser que cela arrivera aux lycées puis aux collèges.

Il est prêté au gouvernement le souci de mettre en concurrence les établissements : par la direction, le public, le secteur. A la sortie il va exister une différence des enseignements.

Dans les écoles à l'étranger on demandait que les enfants soient capables de s'adapter au retour en France, donc harmonisation des programmes plutôt que des compétences. Il doit exister un programme minimum pour tous les enfants français à cause des mutations professionnelles des parents. Un programme minimum identifié, qui serait le plus proche du maximum !

09- Quelles doivent être les fonctions et les modalités de l'évaluation des élèves, de la notation et des examens ?

Un élu ouvre le débat en constatant que pour lui l'école va bien, mais que les moyens diffèrent beaucoup des idées pour la réussite.

Le nombre d'élèves par classe n'est-il pas une source d'échec ?

Un enseignant répond qu'il serait nécessaire qu'il y ait plus de postes d'enseignement et surtout ne pas fermer ceux qui existent de manière mathématique. Suit une discussion sur la façon de compter les enseignants, les élèves et le rapport qui en découle.

Il faudrait un enseignant supplémentaire dans chaque école pour résoudre par exemple le problème des remplacements et surtout apporter une aide supplémentaire pour le dédoublement de classe (vœu du ministre à la rentrée pour les CP). Le problème des non-remplacements est grave, on s'en aperçoit en ce moment avec les épidémies.

L'Inspecteur d'Académie trouve que le Tarn a un bon taux d'encadrement ainsi que la réussite au baccalauréat. Les deux sont-ils en relation ?

Ensuite, le BEPC est venu dans le débat. On s'est posé la question de son maintien ou non, ou de lui donner une autre valeur ? Un élu a souhaité qu'il reste en place, comme jalon dans la scolarité, un but à atteindre. Mais doit-il être un blocage de scolarité par sa non-possession ?

Pour aller vers le BEPC dans le collège unique, il ne faut pas oublier qu'il existe des enfants en difficulté en 6^{ème}, comment leur apporter une aide ?

La remise en cause du collège unique veut-il dire aussi que des enfants vont rester « sur la touche » ?

Il doit exister des classes passerelles. Les SEGPA sont déjà une sorte de classe passerelle, mais elles devraient être temporaires, ponctuelles.

Quant au baccalauréat, il doit rester un objectif pour tous et rester nécessaire pour l'entrée en faculté. Il peut se poser le problème du Bac pro différent au niveau des exigences dans les matières « fondamentales ». Peut-on vraiment le qualifier de bac ?

20- Comment l'Ecole doit-elle utiliser au mieux les moyens dont elle dispose ?

Ce débat doit permettre d'écrire une nouvelle Loi d'Orientation qui semble faite pour obéir à une baisse du budget public, mais investir dans l'Education doit se faire avec une vision à long terme. Il existe des moyens indispensables (remplacements, effectifs) non négociables sans limiter la qualité du travail.

La décentralisation implique un transfert de moyens. Par exemple les RER (réseaux d'écoles rurales) vivent avec les moyens du Conseil général. Cela va-t-il se généraliser ? Et est-ce un système égalitaire ?

Il existe une grande différence dans les aides des régions (lycées), départements (collèges) et communes (écoles). Il n'existe pas de règles à adopter et chaque collectivité fait selon son désir. Un élu propose la création « d'un socle commun ». Cela éviterait les dérives telles que des collectivités territoriales qui demandent un « parrainage » par des entreprises (exemple des Etats Unis). De ce fait, l'enseignement devient ciblé et cela pose des problèmes de validité ou de valeur du diplôme dans d'autres régions.

Mais qui va évaluer les moyens à mettre dans l'Ecole ? Et sur combien de temps ? Pour faire quelle Ecole ?

Quels sont les moyens à développer : moyens humains ou moyens matériels.

Un exemple financé par l'état est pris : en France on accuse un énorme retard par rapport aux langues vivantes. Est-ce que l'initiation au primaire va changer quelque chose ? C'est un gros investissement, humain et matériel. Est-il nécessaire, va-t-il changer quelque chose ? Il faut une cohérence dans les apprentissages, il faut que les professeurs du collège tiennent compte de cet apprentissage au primaire, il faut évaluer sa portée.

Un exemple financé par les collectivités territoriales est pris : l'informatique à la charge des mairies. Y a-t-il une évaluation de l'impact de l'informatique sur le niveau ? Est-ce bénéfique ? Au départ, l'informatique permettait le travail en ateliers. Cet outil informatique est aussi intéressant pour le travail individuel mais il accroît l'écart entre les compétences des enfants. Il ne faut pas le supprimer mais peut-être le limiter.

Pour les moyens humains c'est le rôle de l'Etat.

En ce qui concerne les moyens financiers, il n'y a pas d'équilibre en politique de communes. C'est l'inégalité la plus totale. Il faut que chaque commune prenne conscience qu'il faut investir dans sa jeunesse donc dans son Ecole. La mise en place des RER (réseaux d'écoles) permet de niveler les moyens. Ou bien, il faut faire une péréquation entre communes riches et pauvres. Il existe déjà des transferts de solidarité entre communes (au niveau touristique par exemple).

Pour reprendre la question 5, pour apprendre à Lire, Ecrire, compter, ce n'est pas une question d'argent. Mais selon les nouveaux programmes et les modalités d'application il est demandé de lire 10 œuvres littéraires. Comment les acheter ?

Mettre les écoles au même niveau impliquerait alors une prise en charge par l'Etat ou du moins la définition nationale d'un minimum vital : manuels scolaires, matériel.

Dans tous les cas, l'accès à la culture, trop disparate, doit dépendre de l'école et pas seulement de la famille.

Pourtant les actions culturelles baissent avec la baisse des budgets. Ces derniers sont nécessaires pour offrir une éducation complète aux enfants.

Il faut surtout affirmer que l'Etat a un rôle fondamental dans le système éducatif. Si la décentralisation au niveau des collèges et lycées est un plus, c'est parce que la Région et le Conseil Général ont mis plus de moyens.

Remarques complémentaires.

Une enseignante fait remarquer que le débat semble « pipé » d'avance. Les textes sont quasiment prêts. Chaque question, de par sa formulation, induit des réponses.

A propos de la question 03, il n'existe qu'une seule égalité et c'est la même pour tous ; c'est une remarque faite une enseignante gênée par cette question.

A propos de la question 22, plusieurs enseignants ont souhaité réagir. Un regrette que la formation soit différente du poste de sortie : ceux qui sont nommés sur les postes restants, très souvent en AIS, font de l'auto formation.

La formation est insuffisante en heures et en qualité. Par exemple, si les professeurs de l'IUFM en restaient à leur quota d'enseignement, ils stopperaient en milieu d'année. Le manque de pratique des formateurs en élémentaire et surtout en maternelle (recrutement de professeurs de collège ou de lycée...) nuit à la formation. A l'École Normale il y avait 1200 heures de formation, à l'IUFM on en a 350.

Alors que les moyens pour les enfants en difficulté ne sont pas à la hauteur des besoins, il faut souvent passer le CAPSAIS en plus de son travail de classe car les postes de formation sont trop faibles.

Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)

- 1** Harmonisation obligatoire des moyens et des programmes au niveau national.
- 2** Renforcer les moyens humains pour la formation.
- 3** Mieux réfléchir à l'investissement et à sa portée sur le long terme.